

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**E1
EEJC**

CORRIGE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE

Note aux correcteurs

- Le présent corrigé est donné à titre indicatif.
- D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.
- Ce sujet a été rédigé et validé en octobre 2003 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.
- Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.

CODE EPREUVE		Durée : 3 H 00	Spécialité : BANQUE	
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL	CORRIGE	Coefficient : 4	Epreuve : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE	
		SESSION : 2004	N° du Sujet : 04AE1	Page : 1/11

DROIT – FISCALITE

DROIT

QUESTION 1 (3,5 points)

a) 1 point b) 1 point c) 1 point d) 0,5 point

a) *Rappelez à votre client les mentions obligatoires d'une lettre de change.*

Les mentions obligatoires de la lettre de change sont :

- la dénomination "lettre de change",
- l'ordre de payer une somme déterminée,
- l'indication de l'échéance,
- le nom de celui qui doit payer (tiré),
- le nom du bénéficiaire,
- le lieu de paiement,
- la date et le lieu de création de la lettre de change,
- le nom et la signature de l'émetteur (tireur).

b) *Quelles sont, pour DOMELEC, les conséquences de l'acceptation de la lettre de change ?*

Par l'acceptation, le tiré reconnaît être redevable de la somme indiquée sur la lettre de change et s'engage à la payer à l'échéance. DOMELEC se soumet ainsi au droit cambiaire et en particulier à l'inopposabilité des exceptions.

c) *M. Laurent BAINAT constate la non-conformité du matériel acheté avec les spécifications du bon de commande. Ayant contacté son fournisseur, il se heurte à une fin de non-recevoir. Quels sont, en premier et en dernier ressort, les tribunaux compétents ?*

S'agissant d'un contrat de vente commerciale, les tribunaux compétents sont :

- en premier ressort : le tribunal de commerce,
- en dernier ressort : la cour d'appel (chambre commerciale).
- En cas de vice de forme, DOMELEC pourra se pourvoir en cassation (chambre commerciale).

d) *M. Laurent BAINAT vous demande si un aval donné sur la lettre de change est valable malgré l'absence d'indication de bénéficiaire et, dans l'affirmative, à qui bénéficie cet aval.*

Que lui répondez-vous ?

L'aval sans indication de nom de bénéficiaire est réputé donné en faveur du tireur.

FISCALITE

QUESTION 2 (3 points)

a) 2 points

b) 1 point

- a) A l'aide du barème figurant en **annexe I**, calculez l'impôt sur les revenus 2003 que devra payer le foyer fiscal de M. et M^{me} BAINAT. Détaillez vos calculs.

Vous ne tiendrez pas compte des prélèvements sociaux.

N'ayant pas de personne à charge, le foyer fiscal bénéficiera de 2 parts.

Calcul du revenu net imposable :

	Monsieur	Madame
Revenus de gérance	26 400	
- Déduction forfaitaire de 10 %	2 640	
=	23 760	
- Abattement de 20 %	4 752	
= Revenus de gérance nets	19 008	
Bénéfice non commercial		25 000
- Abattement CGA 20 %		5 000
= Bénéfice non commercial imposable		20 000
+ Revenus fonciers nets	14 000	
= Total des revenus nets imposables (R)	33 008	20 000
Revenu imposable du foyer fiscal	53 008 €	

- Calcul de l'impôt brut (I)

Quotient familial : $53\,008 \div 2 = 26\,504$

$I = (53\,008 \times 0,3738) - (4\,846,98 \times 2) = 10\,120,43$ arrondi à **10 120 €**

- b) Expliquez, en quelques lignes, l'impact fiscal de la baisse des revenus de M^{me} BAINAT suite à sa décision d'exercer son activité libérale à temps partiel.

M^{me} BAINAT a choisi de travailler trois jours sur cinq. En supposant que ses revenus soient proportionnels au temps de travail, les revenus nets (après abattement de 20 % pour adhésion à un CGA) seront de $20\,000 \times 3/5 = 12\,000$ €.

Le revenu imposable du ménage sera alors de 45 008 € et le quotient familial de 22 504 €.

Le ménage passerait alors à la tranche marginale d'imposition inférieure (28,26 %).

ECONOMIE

ECONOMIE GENERALE

➔ **QUESTION 3** (3 points)

a) 1 point

b) 2 points

- a) *Expliquez succinctement à votre client la différence entre impôts directs et impôts indirects et indiquez-lui dans quelle catégorie se situe chacune des recettes fiscales figurant à ce tableau.*

Impôts directs

Les impôts directs sont payés directement au Trésor public par les contribuables.

Correspondent à cette définition :

- l'impôt sur le revenu (IR),
- l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF),
- les droits de mutation,
- l'impôt sur les sociétés.

Impôts indirects

Pour les impôts indirects, le prélèvement auprès du contribuable est opéré par les entreprises qui les reversent au Trésor public

Il en est ainsi pour :

- la TVA,
- la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

b) *Précisez-lui l'utilisation des recettes fiscales et le rôle de la fiscalité dans la vie économique.*

- Les recettes fiscales servent tout d'abord à :
 - couvrir les dépenses d'administration (fonctions traditionnelles de l'Etat : justice, diplomatie, éducation, santé, force de l'ordre, culture...),
 - assurer le service de la dette,
 - soutenir les dépenses dites de transfert : d'action économique et d'action sociale (allocations diverses, aides financières aux régimes de Sécurité Sociale...).
- Mais au-delà de ce rôle, la fiscalité est utilisée par les pouvoirs publics comme un véritable instrument d'orientation de la politique économique.

Le niveau des recettes fiscales influe directement sur :

- le résultat des entreprises et leur capacité d'investissement (CAF),
- le revenu disponible des ménages et donc sur la consommation et le niveau de l'épargne.

Par la fiscalité afférente aux produits d'épargne, les pouvoirs publics peuvent orienter celle-ci en fonction des besoins de l'économie.

ECONOMIE D'ENTREPRISE

◆ QUESTION 4 (2 points)

■ TRAVAIL A EFFECTUER

*Synthétisez, à partir du schéma ci-joint en **annexe II**, les caractéristiques principales de la SARL DOMELEC.*

Voir annexe II complétée.

COMPTABILITE

QUESTION 5 (3 points)

a) 1 point

b) 2 points

a) Calculez le montant net crédité au compte de la SARL DOMELEC.

Vous détaillerez vos calculs.

Calcul du nombre de jours :

septembre	30 – 13 =	17
octobre		31
novembre		30
décembre		3
jours de banque		<u>2</u>
Total		83

Calcul des intérêts d'escompte :

$$\frac{21\,886,80 \times 83 \times 5}{36\,600 * } = 248,17 \text{ €} \quad * \text{ l'année 2004 est bissextile}$$

Calcul de la TVA sur les commissions :

$$6,00 \times 19,6 \% = 1,18 \text{ €}$$

Montant net de l'effet :

$$21\,886,80 - (248,17 + 6,00 + 1,18) = \mathbf{21\,631,45 \text{ €}}$$

Note au correcteur

Ne pas pénaliser les candidats qui auraient pris 36 500 comme diviseur, ce qui donne des intérêts d'escompte de 248,85 € et un montant net au compte de 21 630,77 €.

b) Au moyen des **annexes III.1 et III.2**, présentez les écritures ci-dessus dans les comptes schématiques.

Voir annexe III complétée

ANALYSE FINANCIERE

◆ **QUESTION 6** (5,5 points)

a) 1,5 point b) 4 points

- a) A l'aide des **annexes IV.1 et IV.2**, complétez, pour l'année 2003, le bilan en masses (**annexe V**) et le tableau des documents résumés (**annexe VI**).

Voir annexes V et VI complétées.

- c) Procédez à l'analyse de la structure financière de la SARL DOMELEC.

Le fonds de roulement (FR) :

Malgré la distribution de l'intégralité des résultats 2002, le fonds de roulement reste quasi-stable en nombre de jours (+ 2 jours).

La progression de l'actif immobilisé est compensée par l'amélioration des ressources propres (résultat 2003).

La capacité d'endettement est bonne à 127 k€.

Le Besoin en fonds de roulement (BFR) :

Le BFR s'alourdit significativement de 100 k€, passant de 87 à 139 jours de chiffre d'affaires.

Cette dégradation s'explique par :

- un alourdissement des délais clients à 156 jours (contre 136 précédemment) du fait d'une concurrence exacerbée,
- des délais fournisseurs moins confortables, se raccourcissant de 8 jours,
- des stocks quasi-stables à 32 jours de CA,
- et surtout du retrait des comptes courants d'associés (non stables) qui minore les ressources hors exploitation.

La trésorerie nette (TN) :

Avec un FR stable et des besoins d'exploitation plus importants, la TN aggrave son solde négatif de 103 k€, passant de 34 à 84 jours de chiffres d'affaires. Les 179 k€ de concours sont répartis entre :

- découvert (109 k€),
- escompte (70 k€).

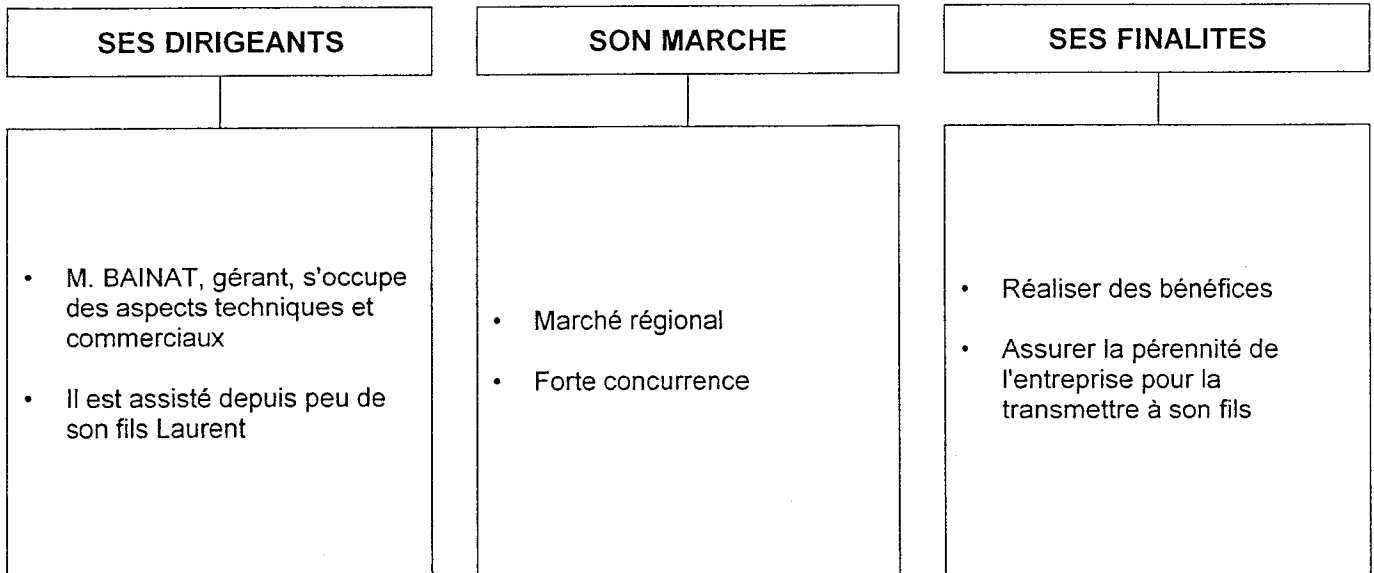
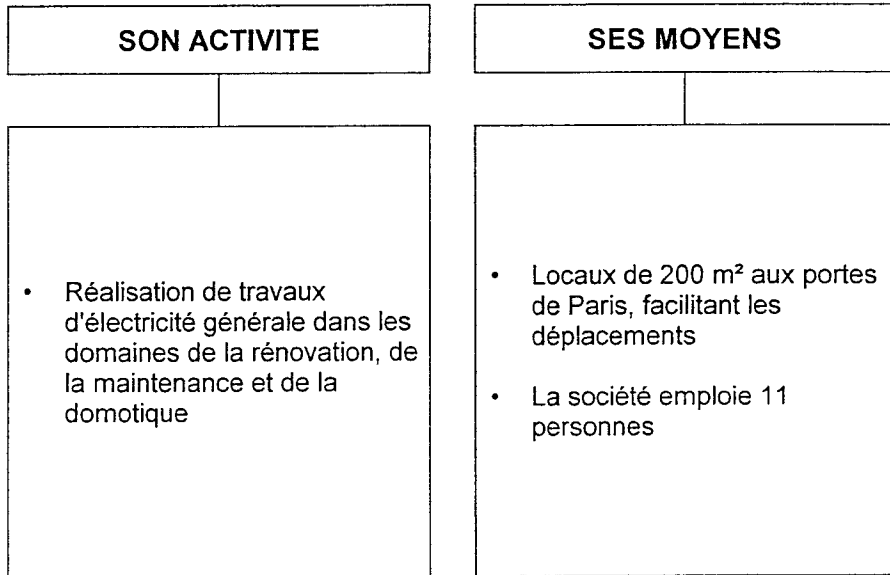
Conclusion :

Situation financière qui se dégrade. La forte augmentation des besoins d'exploitation n'est pas compensée par une augmentation significative des ressources stables.

Des mesures s'imposent : apport en compte-courant d'associés et conservation des résultats (les résultats 2002 ont été intégralement distribués) pour permettre à cette société d'avoir les moyens de lutter contre la concurrence dans un contexte où les délais de paiements s'allongent.

DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE DOMELEC



DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE

411 – Clients

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
03/09	21 886,80	21 886,80	07/09

413 – Clients – Effets à recevoir

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
07/09	21 886,80	21 886,80	13/09

44566 – Etat – TVA déductible sur autres biens et services

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
13/09	1,18		

44571 – Etat – TVA collectée

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
		3 586,80	03/09

512 – Banques

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
13/09	(1) 21 631,45		

627 – Services bancaires et assimilés

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
13/09	6,00		

661 – Charges d'intérêts

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
13/09	(2) 248,17		

**704 – Travaux
(ou 706 – Prestations de services)**

EMPLOIS (Débit)		RESSOURCES (Crédit)	
		18 300,00	03/09

(1) ou 21 630,77
 (2) ou 248,85] voir note au correcteur, page 6/11

DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE

ANNEXE V - Question 6

Entreprise : DOMELEC

Arrêté au : 31/12

BILANS EN GRANDES MASSES

(en milliers d'euros)

ACTIF	2002		2003		PASSIF		2002		2003	
		%		%		%		%		%
Immobilisations incorporelles brutes (1)	1		1		Capitaux propres (1)		114		127	
Immobilisations corporelles brutes	56		76		Provisions à caractère de réserves		45		58	
Immobilisations financières brutes	4		4		Comptes courants d'associés stables					
ACTIF IMMOBILISE BRUT	61	11	81	15	Ressources propres		114	21	127	23
Stocks et en-cours	70		68		Provisions pour risques et charges					
Avances et acomptes versés					Amortissements et provisions d'actif					
Créances clients (2)	366		396		Amortissements et provisions		66	13	70	13
Autres créances	11		10		Dettes structurelles					
ACTIF D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	447	84	474	85	RESSOURCES STABLES		180	34	197	36
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus		2		4	
Disponibilités	26		0		Dettes fournisseurs		123		110	
TRESORERIE ACTIF	26	5	0	0	Dettes fiscales et sociales		89		65	
TOTAL DE L'ACTIF	534	100	555	100	Autres dettes		38			
					DETTES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION		252	47	179	32
					Escompte		75		70	
					Soldes créditeurs de banque		27		109	
					Autres concours					
					TRESORERIE PASSIF		102	19	179	32
					TOTAL DU PASSIF		534	100	555	100

(1) dont Fonds commercial 1 46

(1) dont Capital 46

(2) dont Effets escomptés non échus 75

DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE

Tableau des documents résumés

(en milliers d'euros)

CLIENT : DOMELEC			
DOCUMENTS RESUMES			
BILANS		2002	2003
Ressources propres		114	127
Amortissements et provisions		66	70
Dettes structurelles			
Ressources stables		180	197
Actif immobilisé		61	81
FONDS DE ROULEMENT (FR)		119	116
Actifs d'exploitation et hors exploitation		447	474
Dettes d'exploitation et hors exploitation		252	179
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)		195	295
Trésorerie actif		26	0
Trésorerie passif		102	179
TRESORERIE NETTE (TN)		- 76	- 179
Fonds de roulement		119	116
Besoin en fonds de roulement		195	295
TRESORERIE NETTE (TN)		- 76	- 179
RATIOS		2002	2003
Fonds de roulement	(en jours de CA HT)	53	55
BFR	(en jours de CA HT)	87	139
Trésorerie nette	(en jours de CA HT)	- 34	- 84
Rotation des stocks	(en jours de CA HT)	31	32
Délais clients	(en jours de CA TTC)	136	156
Délais fournisseurs	(en jours d'achats TTC)	82	74
<u>Ressources propres</u>		NS	NS
<u>Dettes structurelles</u>			
<u>Dettes structurelles</u>		NS	NS
CAF			
Chiffre d'affaires HT		810	762
Chiffre d'affaires TTC		969	911
Achats et autres charges externes HT		450	446
Achats et autres charges externes TTC		538	533

NS : non significatif